

Importance de l'éducation

Autor(en): **Horner, R.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **1 (1872)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040126>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices

DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le BULLETIN paraît à Fribourg le 1^{er} de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro, 20 cent. Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Horner, à Hauterive, et ce qui concerne les abonnements à M. Lipp, gérant de l'imprimerie, rue de Romont, à Fribourg. — *Lettres affranchies.*

SOMMAIRE. — *Importance de l'éducation*, par M. R. Horner. — *De l'Instruction civique d'après les principes catholiques* (2^e article). — *Examen des recrues de 1871.* (Extrait du rapport présenté à la Direction de la guerre), par M. Blanc-Dupont, instituteur. — *Partie pratique*: La glace rompue (corrigé), par M. L. Gremaud. — *Correspondance.* — *Chronique.*

IMPORTANCE DE L'ÉDUCATION.

L'instituteur doit se tenir en garde contre certaines idées erronées qui tendent à s'accréditer de plus en plus en matière d'éducation, et qui prévalent partout, jusque devant nos Chambres législatives, dans l'élaboration des lois sur l'instruction publique. Ce que l'on cherche aujourd'hui, c'est de circonscire à la culture matérielle de l'intelligence, le ministère que le maître tient des familles, de l'Eglise et de l'Etat. Sous prétexte de sauvegarder la liberté de conscience, on voudrait lui interdire l'enseignement des principes et des devoirs, qui-seuls peuvent former véritablement des hommes. Or, si l'enfant ne sait pas, et ne doit pas savoir, d'où il vient, où il va, pourquoi il est créé, s'il ne connaît, ni la distinction du vrai et du faux, du bien et du mal, ni ses destinées suprêmes, comment se dirigera-t-il dans la société? Il sera fatalement livré aux premiers courants qui s'empareront de lui à son entrée dans la vie et il en deviendra le jouet aveugle. Etant privé de toute direction, les sciences elles-mêmes seront pour lui sans but, peut-être même dangereuses. L'instruction deviendra, en ses mains, un levier redoutable qu'il mettra nécessairement au service de ses intérêts personnels ou de ses caprices ou de ses passions. Si cette vérité avait besoin de confirmation, nous n'au-

rions qu'à en appeler à l'histoire des révolutions qui bouleversent périodiquement l'Europe, depuis bientôt un siècle. Par là, nous pourrions nous convaincre que c'est moins l'instruction, que des principes chrétiens, qui manquent à nos sociétés pour ne pas dégénérer et retomber dans la barbarie.

Nous savons à qui nous nous adressons. Des instituteurs catholiques doivent comprendre la nécessité d'une éducation chrétienne. Cependant nous ne croyons point superflu d'insister sur ce point, car l'expérience nous prouve qu'il en est peu qui sachent se soustraire tout-à-fait à l'action délétère des principes faux dont notre atmosphère sociale semble être infectée. Ne voyons-nous pas, en effet, la plupart des maîtres, et des meilleurs, n'accorder qu'une importance secondaire à la partie éducative et vouer exclusivement leurs soins à l'instruction, qu'il ne faut pas négliger sans doute ?

Peut-être que la responsabilité de cette grave lacune remonte-t-elle plus haut. Car, quelle sollicitude, quels encouragements, le maître trouve en cela auprès de ses auxiliaires, auprès des tuteurs naturels de l'instruction publique ? Quel est l'examineur qui, dans une visite d'école, s'informe jamais des besoins moraux de la contrée et des efforts que le régent a faits pour y pouvoir, des moyens qu'il a tentés pour inculquer la vertu aux enfants ?

Il faut l'avouer, on réserve tous ses éloges pour le maître qui sera parvenu à loger, dans la mémoire des élèves, la plus grande somme possible de règles de grammaire et d'arithmétique. Ainsi, qu'un jeune agriculteur connaisse à fond le traité des participes, qu'une future ménagère réussisse à tourner correctement les phrases de sa composition, ou à résoudre quelques problèmes difficiles, et l'école où se trouvent ces élèves sera, sans contredit, l'objet d'une mention honorable dans le *Compte-rendu* de l'Etat. Mais que le caractère et la conduite générale des enfants se ressentent puissamment du bon exemple et des conseils du maître, celui-ci n'en recevra d'autre récompense que le témoignage de sa conscience. Nous reconnaissons bien que les progrès d'une école dans les sciences sont plus faciles à constater que

son amélioration morale, mais il n'est pas moins vrai que l'instituteur ne rencontre, sur le point qui nous occupe, ni l'appui, ni le concours que mériterait l'importance souveraine de cette tâche.

La Révolution, en ceci comme en beaucoup d'autres choses, a si bien brouillé les idées et retourné l'opinion publique que l'Ecole est rabaissée presque au niveau de la caserne et le ministère si élevé de l'éducateur, au niveau du métier d'officier instructeur.

On ne saurait le nier; l'Ecole devrait être tout autre chose. Elle devrait être le noviciat complet de la vie. Il faudrait que l'enfant y trouvât tout ce qui fait l'homme, c'est-à-dire, des convictions profondes pour son intelligence, un appui sûr pour son cœur et une direction droite et ferme pour sa volonté. Là, on peut et l'on doit jeter en lui ces deux rails qui seuls le conduiront à ses destinées : la vérité et la vertu.

Jamais l'enseignement des principes n'a été plus indispensable à l'enfant que dans nos temps troublés par tant de doctrines confuses et malsaines. A peine sera-t-il entré dans la vie pratique, que les sophismes les plus captieux, les opinions les plus subversives et les séductions de toute nature emprunteront toutes les formes et tenteront toutes les voies pour arriver jusqu'à son âme. Il succombera inmanquablement dans la lutte, s'il n'y a pas été préparé et aguerri dès son plus bas âge.

La fermeté du caractère est ce qui semble manquer le plus à notre époque. Ne sommes-nous pas témoins, chaque jour, des prosternements les plus étonnants devant toutes les idoles du jour? Ainsi, n'a-t-on pas vu dernièrement encore un publiciste bien connu de tous nos instituteurs, oser offrir, dans un même article, le vénéré Père Girard et l'auteur si tristement célèbre de la *Vie de Jésus*, à l'admiration de ses jeunes lecteurs? Rien ne fait mieux voir le scepticisme pratique qui ronge notre société et contre lequel l'instituteur doit s'efforcer de réagir auprès de l'enfance.

Mais comment le maître donnera-t-il l'enseignement pratique et où en puisera-t-il les principes? C'est à cette question que nous chercherons à répondre dans un prochain numéro.

R. HORNER.